

LETTRE DU CENTRE N° 191

Sujet : Dispositif de formation sur le déploiement de la DSN et le suivi de la mensualisation des cotisations.

En lien avec la direction du produit retraite (DPR), l'unité accompagnement du changement et de la transformation (ACT) et le réseau des porteurs du changement, le centre de formation et des expertises métiers met à disposition des institutions de retraite complémentaire une offre de formation et d'outils pour accompagner les transformations du métier Entreprises. Le dispositif de formation porte notamment sur les impacts de la mensualisation des cotisations et sur le déploiement de la DSN dont la mise en production pour la retraite complémentaire (phase 3) est prévue à partir du mois d'octobre 2016. Ce dispositif de formation se prolongera jusqu'en 2017.

Cette lettre a pour objectifs de décrire et le cas échéant, de rappeler l'offre de formation et les outils mis à disposition des groupes. Les différents sujets traités sont:

1. Des outils de découverte des processus
2. Une formation pour les collaborateurs impliqués dans le pré-pilote et pilote de la DSN phase 3.
3. Une formation pour les gestionnaires
4. Une formation pour les conseillers Entreprises et /ou référents
5. Une formation pour les managers de proximité
6. Une formation pour les formateurs relais.

1. Des outils de découverte des processus

Des outils de découverte des processus, principes et règles de gestion induits par la DSN et la mensualisation des cotisations, destinés aux managers pour accompagner leurs équipes, ont été conçus et diffusés par l'ACT et la DPR ou le seront dans les prochaines semaines :

- Trajectoire (Adhésion, Déclaration, Recouvrement, et Compte) : Il s'agit de fiches qui donnent de la visibilité sur les évolutions des différents processus Entreprise et leurs échéances pour aider les gestionnaires à repérer les changements liés à ces évolutions.
- Des clés métier afin de faciliter l'appropriation progressive des nouveaux principes, des nouvelles règles et des nouvelles notions par le biais d'exemples concrets.
- Une simulation interactive de type Lucio portant sur des actes de gestion représentatifs mise à disposition des groupes via le réseau des porteurs.

- Un livret « Questions des gestionnaires » sur le RNE et le RNA.
- Une vidéo réalisée par les équipes communication des fédérations et des GPS, et les équipes de la DPR expliquant le circuit d'une DSN.

2. Une formation à destination des collaborateurs impliqués dans les pré-pilote et pilote de la phase 3.

➤ « Formation sur la Brique DSN ».

Les objectifs de cette formation sont de :

- Connaître les grands principes de la DSN
- Comprendre la mise en place de la brique DSN au sein du système d'information de la Retraite complémentaire
- Repérer la gestion des DSN ainsi que les relations aux référentiels RNE/RNA.

Cette formation a été décrite dans la lettre du centre n° 184. A titre de rappel les prochaines dates sont les 29 et 30 mars 2016 et les 5 et 6 avril 2016.

D'autres sessions pourront être organisées sur demande auprès de Marc Nobili, du CFEM (mnobili@agirc-arrco.fr – 04 42 61 63 17).

3. La formation à destination des gestionnaires

Le Centre met en œuvre des formations mutualisées destinées aux formateurs relais des GPS en charge de démultiplier ces formations auprès des gestionnaires.

Du fait de leur caractère mutualisé, le coût de ces formations est de 1 000 euros par jour en intra (pour un groupe de formateurs relais d'un même GPS) ou de 150 € par formateur relais et par jour en inter.

Cinq formations complémentaires sont nécessaires et à planifier au rythme de l'avancement du projet.

➤ « DSN et mensualisation des cotisations : socle commun de connaissances règlementaires ».

Les objectifs de cette formation sont de :

- connaître et partager les principales règles couvrant le nouveau cycle de gestion du domaine Entreprises,
- homogénéiser et d'actualiser les connaissances règlementaires avant la bascule,
- intégrer les règles de l'URSSAF sur le calcul des assiettes et des cotisations Agirc et Arrco,
- s'approprier les méthodes et outils pédagogiques pour former les gestionnaires.

Le descriptif de cette formation figure en annexe 1 de cette lettre. Des sessions sont programmées aux dates suivantes : 12 et 13 mai 2016 et 6 et 7 juin 2016.

Il convient de retourner le bulletin d'inscription complété avant le 22 avril 2016 au centre de formation et des expertises métiers (fax : 01.71.72.16.11 ; e-mail : gie.cfp@agirc-arrco.fr).

Cette formation peut également être organisée en intra et/ou en région pour plusieurs groupes associés (contacter Valérie Duran, au 01.71.72.13.73 ou par courriel vduran@agirc-arrco.fr).

➤ « **La régularisation progressive : résolutions de cas pratiques** ».

Cette formation prévue pour le mois de novembre 2016 a pour objectifs de traiter des cas concrets de la régularisation progressive. (Cas GMP, décalage de paie, passage d'un non cadre à cadre...).

Une prochaine lettre du centre précisera le contenu et les modalités d'organisation de celle-ci.

➤ « **Le nouveau calendrier de recouvrement** ».

L'objectif de cette formation est de maîtriser le nouveau calendrier de recouvrement lié à la version 3.0.1 de l'Usine Retraite, les actions et les conséquences sur la gestion du compte de l'entreprise. (voir le descriptif de cette formation en annexe 2 de la lettre du centre N°183). Cette formation est disponible depuis le mois de février 2016, des sessions intra et/ou en région peuvent être organisée en intra et/ou en région pour plusieurs groupes (contact : Marc Nobili ; 04 42 61 63 17 ; mnobili@agirc-arrco.fr).

➤ « **La gestion de la DSN** ».

Les objectifs sont :

- Connaître les grands principes de la DSN
- Comprendre la mise en place de la brique DSN au sein du système d'information de la Retraite complémentaire
- Repérer la gestion des DSN ainsi que les relations aux référentiels RNE/RNA.

➤ « **Les compléments de GRECCO pour la DSN** ».

Les objectifs précis de cette formation seront énoncés ultérieurement dans une lettre du centre. Il s'agira notamment de repérer les cotisations déclarées et calculées issues de la DSN puis par UE compte, d'examiner l'engagement au compte ainsi que l'intégration des paiements DSN.

La planification de ces deux dernières formations sera effectuée dans le cadre du suivi du plan de conduite du changement de chaque groupe par l'ACT, c'est-à-dire par un contact entre le porteur de la conduite du changement de chaque groupe et Marc Nobili du CFEM.

4. Une formation pour les conseillers Entreprises et/ou référents :

➤ « **DSN : accompagner l'entreprise dans une logique multi organismes** ».

Cette formation a pour objectifs de :

- S'approprier les informations multi-OPS contenues dans la paie,
- Accompagner l'entreprise dans sa transition salaire et norme DSN,
- Traiter les cas particuliers.

Elle sera proposée dès le mois de novembre 2016 et dans le catalogue du centre 2017 (Contact : vduran@agirc-arrco.fr). Elle peut être complétée par les stages du catalogue référencés **A0320 « ce qu'il faut savoir sur le bulletin de salaire »** et **A0306 « Bulletin de salaire : identifier et traiter les situations particulières »**. (Contacter Pascale Lepinay, au 01.71.72.15.11 ; plepinay@agirc-arrco.fr).

5. Une formation pour les managers de proximité

Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement et de formation (lettre du centre n°181) pour les managers ; Son objectif est de leur donner des clés de compréhension afin de **mieux piloter leur activité et s'appropriier deux nouveaux outils** :

- L'évolution de la corbeille des tâches,
- Les nouveaux rapports multi-activités entreprises communs à tous les GPS présentant une vision homogène de la performance.

La planification de la formation se décide conjointement entre le groupe et l'ACT en fonction des plans de déploiement du Suivi d'activité Entreprises. Les sessions seront programmées en liaison avec les porteurs de la conduite du changement.

Cette formation se déroulera au GIE Agirc-Arrco (pour des raisons de configuration informatique des postes stagiaires, les places sont limitées à 10 stagiaires) ; elle peut être organisée en intra sous réserve de l'installation de la configuration prévue. Contacter impérativement Valérie Duran, au 01.71.72.13.73 ; vduran@agirc-arrco.fr.

6. Une formation à la pédagogie pour les formateurs relais

Les formateurs relais des GPS sont des acteurs primordiaux pour aider les gestionnaires à faire face aux changements induits par l'arrivée de la DSN et la mise en œuvre de la mensualisation des cotisations.

Le centre de formation et des expertises métiers leur fournira les outils nécessaires (support Powerpoint, quiz, pratique sur simulateur, exploration sur une base de test) à leur mission.

Pour acquérir ou renforcer leurs compétences d'animation, le centre met en place une formation de formateur relais pour les collaborateurs chargés de former leurs collègues (voir annexe 3).

La formation de formateurs internes proposée, d'une durée de 3 jours, a pour objectifs :

- acquérir des méthodes et des outils pédagogiques de l'animation de groupe,
- utiliser un kit pédagogique,
- s'entraîner à l'animation d'une séquence pédagogique.

Pour organiser cette formation, contacter Catherine Kernanet, au 01.71.72.13.22 ou ckernanet@agirc-arrco.fr.

PJ : Trois fiches pédagogiques
Bulletin d'inscription

Destinataires : *Direction générale*
Direction de la communication
Direction des ressources humaines
Direction retraite
Responsable de projet DSN
Responsable formation
Pour info : secrétaire du CE

Annexe 1

Formation DSN et mensualisation des cotisations : socle commun de connaissances règlementaires.

Durée : 2 jours

Objectifs de formation

- Connaître et partager les principales règles couvrant le cycle de gestion du domaine Entreprise.
- Homogénéiser et actualiser les connaissances.
- S'approprier méthodes et outils pédagogiques pour former les gestionnaires.

Objectifs pédagogiques

- Définir les assiettes de cotisations Agirc et Arrco
- Connaître les règles de calcul des cotisations dues par l'entreprise
- Identifier les différents modes de déclarations et de paiements

Contenu :

- Contexte de la DSN
- Actualisation sur l'adhésion : répertoire géographique, regroupement des adhésions d'une entreprise, adhésion à la première embauche.
- Affiliations Agirc et Arrco : les différentes catégories de participants
- Assiette et calcul des cotisations Agirc et Arrco
 - Eléments de salaires pris en compte, frais professionnels, abattements, indemnités de départ.
 - Ventilation et limite des salaires par tranche. (entrée et sortie en cours d'année, suspension du contrat de travail ...)
 - Cas particulier : apprentis, contrat d'insertion, cumul emploi-retraite.
 - Cotisations GMP, APEC, CET, AGFF
 - Régularisation progressive : le temps partiel, le cas des multi CDD, lissage de tranches multi établissements, changement de catégorie en cours d'année, changements des catégories de non éligibles à éligibles à la DSN...etc.
- les différents modes de déclarations.
 - DADSU, DSN, DUCS mensuelles, DUCS trimestrielles.
- Mise en situation : s'entraîner à l'oral
- Recouvrement des cotisations (1 jour de formation complémentaire à prévoir)

Pédagogie et méthodologie retenues

La pédagogie mise en œuvre est particulièrement interactive.

Ainsi plusieurs quiz sont utilisés au cours de la formation, soit en repérage de connaissances, soit en appropriation de connaissances.

Des cas pratiques d'application sont également résolus, notamment la lecture des lignes d'un bulletin de salaire.

Des jeux de cartes et des mises en situation des stagiaires permettent d'associer acquisition de connaissances et transmission orale de celles-ci. Un argumentaire est remis.

Tous les supports pédagogiques et outils pédagogiques sont remis aux formateurs relais pour permettre la démultiplication au sein de leur groupe.

Mise en œuvre de cette formation

Le Centre met en œuvre des formations mutualisées destinées aux formateurs relais des GPS en charge de démultiplier ces formations auprès des gestionnaires.

Pour des raisons d'efficacité pédagogique, l'ensemble des formateurs relais des GPS sont formés directement par les formateurs référents fédéraux. Du fait de leur caractère mutualisé, le coût de ces formations est de 1 000 euros par jour en intra (pour un groupe de formateurs relais d'un même GPS) ou de 150 € par formateur relais et par jour en inter.

Annexe 2

Formation sur le nouveau calendrier de recouvrement

- **Objectif**

- Maîtriser le nouveau calendrier de recouvrement associé à la version 3.0.1 de l'Usine Retraite avec ses actions et les conséquences sur la gestion du compte de l'entreprise

- **Contenu**

- Présentation du nouveau calendrier de recouvrement
- Définitions et rôles des nouvelles actions
- Le cadencement des actions de recouvrement
- La migration et la mise en service des nouveaux calendriers
- Les impacts sur les majorations de retard et les incidents de paiement

- **Durée**

- Une demi-journée

Des sessions intra pourront être organisées sur demande auprès de Marc Nobili (mnobili@agirc-arrco.fr – 04 42 61 63 17).

Annexe 3

Formation de formateurs relais

Les objectifs pédagogiques

- Identifier les compétences et la posture du formateur relais
- Repérer les mécanismes de l'apprentissage chez les adultes
- S'approprier les bases de la pédagogie
- Utiliser les techniques de communication en animation de groupe
- Evaluer les acquis de la formation
- S'entraîner à l'animation

SEQUENCES	CONTENUS
Etre formateur occasionnel interne	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les différentes représentations du métier de formateur ◆ Le positionnement, dans le contexte, en tant que formateur interne, les enjeux de la formation ◆ Les qualités et la compétence du formateur relais ◆ Les 3 fonctions de l'animation
Les mécanismes d'apprentissage chez les adultes	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les conditions favorables à l'apprentissage ◆ Les conditions de réussite d'une formation ◆ Les modes d'apprentissage
Les bases de la pédagogie	<ul style="list-style-type: none"> ◆ La définition des objectifs pédagogiques ◆ La progression pédagogique et le séquençage du contenu ◆ L'importance des techniques pédagogiques et d'animation favorisant la participation
Le démarrage de la formation	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Importance et utilité ◆ Chronologie
Le kit pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Présentation et contenu ◆ Son rôle et son utilisation
Utiliser les techniques de communication en animation de groupe	<ul style="list-style-type: none"> ◆ L'impact des attitudes corporelles et du non verbal : la gestuelle, la voix, le regard ◆ Le choix du vocabulaire ◆ Les différents types de questions ◆ La prise de parole des stagiaires, susciter la participation ◆ Les réponses aux objections ◆ Le comportement face aux résistances au changement ◆ Les degrés de mémorisation et les rythmes biologiques ◆ La dynamique de groupe et les rythmes biologiques

Gérer le temps en formation	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les outils de gestion du temps en formation : l'importance du suivi du kit pédagogique dans son déroulé temporel
Evaluer la formation	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Pourquoi évaluer ? Sur quoi porte l'évaluation ? Quels effets mesurer ? A quels moments évaluer ? ◆ Les acteurs de l'évaluation ◆ L'évaluation diagnostic ◆ L'évaluation formative tout au long de la formation : exercices, cas pratiques, études de cas, questionnaires, QCM ◆ L'évaluation sommative
Mises en situation	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Chaque participant présente devant le groupe une séquence d'animation destinée à s'entraîner ◆ La séquence est suivie d'un retour du groupe et de l'animatrice, à partir d'une grille d'observation proposée
Bilan et évaluation de la formation de formateur	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Evaluation de la formation ◆ Clôture

La démarche pédagogique

La démarche pédagogique est participative et interactive.

Les participants sont en apprentissage en observant le formateur ainsi que les autres participants lors des mises en situation.

La méthode de la découverte est privilégiée ; des exercices de réflexion en grand groupe sont proposés pour faciliter les échanges et la dynamique de groupe. Les apprentissages sont renforcés par des exercices en binômes ou en sous-groupes.

Les mises en situation sont vidéoscopées ; elles permettent aux participants de s'appuyer sur leurs points forts et d'identifier leurs axes de progrès tant sur le plan méthodologique qu'au regard de l'animation. Une grille d'observation est proposée ; elle est restituée dans un cadre protégé.

Le nombre de stagiaires est limité à 7 par session.

Coût de la formation en intra : 1 560 € par jour.

Une session inter est programmée du 12 au 14 septembre 2016 (stage F0503, page 44 du catalogue 2016 du CFEM).



BULLETIN D'INSCRIPTION

« DSN et mensualisation des cotisations : socle commun de connaissances règlementaires »

(*) Nom (en lettres capitales), précédé de la mention Madame ou Monsieur

Nom (*): _____ Prénom : _____

Fonction : _____ Service : _____

Nom et adresse du Groupe : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Nom du destinataire de la convocation (s'il y a lieu) : _____

S'inscrit à la formation : « DSN et mensualisation des cotisations : socle commun de connaissances règlementaires »

12 et 13 mai 2016 6 et 7 juin 2016

Facture valant convention à établir :

au nom du service formation de l'organisme : _____

au nom de l'organisme (autre service) :
Service _____

au nom d'un autre organisme (Afdas, Agefos, Gie...) et dans cette hypothèse, préciser son nom et ses coordonnées :

Nom de l'organisme : _____

Nom du correspondant (*) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Le coût individuel de la participation à la formation est de 150 € par jour; il convient d'y ajouter 19,50 euros de repas par jour (règlement à réception de la facture).

Date et cachet de l'organisme

Service Formation

Signature

A renvoyer avant le 22 avril 2016
après validation de votre service Formation
au Centre de formation et des expertises métiers
16-18 rue Jules César 75592 PARIS Cedex 12
Fax : 01.71.72.16.11 ou e-mail : gie.cfp@agirc-arrco.fr